



## BORDEAUX

10 janvier 2023

# Conseils de territoire n°11 - déclinaison opérationnelle de la feuille de route 2023-2028



## Atelier 1 :

**Axe 1 « Agir pour la cohésion sociale et l'épanouissement de chacun en améliorant l'accès aux droits fondamentaux. »**

### Structures présentes à l'atelier

ADOMA  
AIDOMI  
CAF 33  
CAIO  
CIDFF Gironde  
Commune de Bordeaux  
Compagnie Maloba  
CRIJ NA  
Département de la Gironde  
Lab'Elle / Cie Isabelle Cheveau  
Maison des Femmes  
Réseau Périnatal Nouvelle Aquitaine  
Terre de liens - Groupe local Gironde  
Théâtre en miettes

### Contact

Fatima AHSSICE  
06.12.56.75.86  
f.ahssice@gironde.fr



### Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

#### Priorité « Aller vers les publics des quartiers politiques de la ville »

- Innover dans les modes de communication, dans la prise en charge de ces publics (via des médias variés culturels, artistiques, loisirs et sportifs / mélanger les genres / sortir des cadres)
- Proposer de nouveaux modes de communication auprès des jeunes en ciblant des lieux adaptés à leurs usages (investir de nouveaux lieux : cinéma, salle de sport...)

#### Priorité « Inscrire le public, quelles que soient ses difficultés, dans un parcours d'insertion »

- Améliorer l'accompagnement à la réinsertion sociale professionnelle en prenant en compte les besoins globaux d'une personne (confiance, formation, libération de la parole, ouverture au monde...) en synergie avec les différents acteurs
- Changer les modèles d'accompagnement stigmatisant vers des métiers uniquement en tension

#### Priorité « Renforcer la coordination territoriale en faveur de l'accès aux droits sur la base d'une démarche de design de service »

- Permettre une meilleure coordination des associations avec les acteurs institutionnels, en les intégrant dans le cadre des CTEC par ex.

#### Priorité « Renforcer la lisibilité de l'action départementale »

#### Priorité « Poursuivre le soutien aux initiatives citoyennes, développer et animer la démocratie locale »

- Identifier et donner accès au réseau associatif, par exemple en organisant des rencontres régulières associations / acteurs de l'accès aux droits sur un thème donné, en proposant des « parcours urba » sur un week-end pour que les habitants appréhendent mieux leur quartier, etc.
- Faciliter les rencontres des associations entre elles d'une part et des associations avec les institutions d'autre part pour mieux connaître les besoins des citoyens, développer / animer la vie et la démocratie locale, faciliter l'accès aux droits

#### Priorité « Améliorer l'accès aux séjours touristiques pour les jeunes en lien avec les acteurs du territoire et développer l'offre d'hébergement »

- Proposition hors priorité : prendre soin, mieux outiller les professionnels de la périnatalité pour leur permettre de mieux sensibiliser les femmes et jeunes enfants parfois éloignés des notions de prévention en santé